

Annexe 1 [Annexe à la fiche 1.3]

Modèle de trame rédactionnelle du plan annuel RCD

Établissement :

Année-scolaire :

DÉFINITION DES OBJECTIFS DU PLAN ANNUEL « RCD »

Afficher des objectifs d'amélioration continue de couverture des absences de courte durée afin de renforcer les dispositifs existants dans l'établissement. Ils recouvrent à la fois des aspects d'organisation mais également des aspects pédagogiques (mutualisation de ressources et supports pédagogiques, pratiques collaboratives, conventionnement avec des éditeurs de séquences pédagogiques numériques en ligne...)

⇒ ...

⇒ ...

→ Mise en relation avec le contrat d'objectif⁴ de l'établissement en vigueur :

DIAGNOSTIC DES BESOINS

Préciser les besoins quantifiés et les moyens alloués à la couverture des absences de courte durée.

LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA RÉDUCTION DES ABSENCES LIÉES AU FONCTIONNEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT ET DE L'INSTITUTION

Préciser les actions engagées afin de réduire l'impact du fonctionnement de l'Institution et l'établissement sur l'emploi du temps des élèves (réunions pédagogiques, aux journées banalisées, aux temps dédiés aux formations ...)

⁴ Le contrat d'objectif définit notamment les modalités d'organisation de la continuité pédagogique en cas d'absence d'un enseignant.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET ÉDUCATIVES DE REMPLACEMENT DE COURTE DURÉE

Lister les ressources pédagogiques disponibles au sein de l'établissement : ressources internes (banque de supports pédagogiques numériques en ligne ou des banques d'exercices/d'activités méthodologiques constituées par les professeurs de l'établissement et mutualisées) et externes (ressources institutionnelles en ligne, le cas échéant dans le cadre de convention avec des partenaires tels que le CNED...)

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DU REMPLACEMENT

Préciser les modalités de mise en œuvre et les actions induites : créneaux horaires, délai de prévenance, mode d'information de l'enseignant mobilisé et toute information propre à la bonne compréhension de l'organisation mise en place au sein de l'établissement...

Annexer au plan, le « semainier », préalablement anonymisé, reprenant l'ensemble des créneaux hebdomadaires réservés au RCD. Il permet d'avoir une vue globale de la couverture potentielle en fonction des créneaux attribués aux enseignants mobilisés pour le RCD.

MODALITÉS ÉVALUATION

Préciser la période de réalisation (date de mise en place effective du plan, point d'étape et bilan), les critères de réussite et les indicateurs de suivi...